

Autorisation pour droit à l'image

Information du ou de la patient·e, du proche ou de la personne de confiance

Les auteur·es s'engagent à avoir informé·e le ou la patient·e, son ou sa proche ou la personne de confiance par voie d'affichage et/ou au travers de la remise d'un livret d'accueil du service comportant les informations relatives aux préconisations de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative au traitement des données médicales dans un but scientifique. Devront y figurer, les informations concernant l'exploitation de données médicales anonymisées dans un but d'évaluation épidémiologique et scientifique, ainsi que la possibilité de publication dans un but pédagogique d'images médicales anonymisées sur le site internet ou sur les réseaux sociaux de la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF). Le support d'information précisera qu'en cas de refus du ou de la patient·e, de son ou sa proche ou de la personne de confiance, les données issues du dossier médical ne seront pas exploitées.

Dans le cas particulier de photographies faisant apparaître toute partie du corps du ou de la patient·e, y compris si le visage du ou de la patient·e n'est pas visible, les auteur·es s'engagent à avoir informé·e le ou la patient·e, ou à défaut son ou sa proche ou la personne de confiance dans les mêmes conditions mais de façon directe et personnalisée.

Titre de l'image :

Auteur(s) :

Date :

Signature de (des) l'auteur(s) :